

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-mandats-de-l-Assemblee-du-SNETAP-FSU.html>



Les mandats de l'Assemblée du SNETAP-FSU

- Le SNETAP - L'Assemblée du SNETAP-FSU printemps 2021 -



Date de mise en ligne : dimanche 30 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

L'ASSEMBLÉE



BLÉE

printemps 2021

Contexte pandémique oblige, la vie démocratique de notre organisation syndicale s'est poursuivie avec succès lors des journées de l'Assemblée de ce printemps dernier. Chaque demi-journée de travail a permis de réunir une centaine de personnes. Ces 5 temps-forts ont permis d'échanger, de débattre et de réfléchir ensemble.

Retrouvez ci-dessous les travaux de chaque secteur avec ses mandats adoptés par les adhérent.es consulté.es électroniquement au début du mois de mai.

MOTION GÉNÉRALE

Assemblée du 8 avril 2021 - motion « action »

Une année de crises qui n'en finissent pas d'impacter la société et nos métiers...

Une nécessité : continuer d'agir ensemble !

Votée à l'unanimité des délégué.es présents, le 8 avril 2021

Consulter le document :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Motion Générale

SECTEUR CORPORATIF

La dé-précarisation de A à H : Des agents contractuels aux personnels en charge de la gestion du handicap.

- **Axe 1** : Modalités d'accès au statut de fonctionnaire pour les agent.es contractuel.les.
- **Axe 2** : Un statut de fonctionnaire pour les [AESH](#).

Horizon 2022 - vers une égalité professionnelle de droit

- Le plan d'actions du SNETAP-[FSU](#)

Consulter le document :

SECTEUR POLITIQUE SCOLAIRE ET LAÏCITÉ

Projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation : quel rôle pour la société et pour les [EPLEFPA](#) et les établissements de l'enseignement supérieur ?

Quels rôles et quelle place pour le SNETAP-FSU et l'enseignement agricole dans la dynamique de création de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) ?

- **Axe 1** : Donner mandat au SNETAP-FSU pour participer à l'étude et porter le concept de création d'une SSA.
- **Axe 2** : Porter le concept auprès du ministère.
- **Axe 3** : Porter le concept auprès des politiques.

Réorganisation territoriale : des libertés territoriales renforcées au détriment de la cohésion nationale.

- **Axe 1** : Combattre la Loi 4 D ou la nouvelle donne territoriale : être vigilant.es.
- **Axe 2** : Combattre les Compétences nouvelles des [DRAAF](#), des collectivités, et combattre l'autonomie des établissement.

Consulter le document :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Mandats PSL

SECTEUR VIE SYNDICALE

Lutter contre les discriminations en raison de l'activité syndicale au travail Défense individuelle, lutte collective !

- Un constat partagé ;
- Un plan d'action pour lutter contre la « discrimination syndicale » et promouvoir un véritable dialogue social :
Axe 1 : repérer les situations de discrimination syndicale le plus précocement possible
Axe 2 : prévenir la discrimination de nature syndicale en promouvant réellement une « culture du dialogue social »
Mandat d'étude : Comment reconnaître l'acquisition de compétences professionnelles par l'expérience syndicale ?

Consulter le document :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Mandat Vie Syndicale

SECTEUR PÉDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE

Maintenir la valeur nationale et le statut des diplômes

- **Action 1** - Maintenir des parcours spécifiques.
- **Action 2** - Maintenir les diplômes nationaux.
- **Action 3** - Abroger la loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ».
- **Action 4** - Replacer la formation au coeur des référentiels.
- **Action 5** - Des certifications publiques, complémentaires des diplômes.
- **Action 6** - Le SNETAP-FSU s'inquiète des dérives de la modalité d'évaluation par le Contrôle continu.

Pour un service public du numérique éducatif

- **Action 1** - Protéger davantage les agents vis-à-vis du numérique. Une question de moyens.
- **Action 2** - Impact environnemental du numérique. Développer la sobriété et le service public.
- **Action 3** - L'informatique comme outil et non comme prescripteur de l'enseignement.
- **Action 4** - L'informatique comme objet d'enseignement. Mettre en place une cohérence dans l'enseignement.
- **Action 5** - Le Service Public pour porter le numérique éducatif, tant du point de vue de ses outils que de ses personnels.
- **Action 6** - Le SNETAP-FSU se mandate pour un suivi régulier, par des enquêtes, de la réalité du numérique dans les [régions](#), de son évolution, de ses usages et du poids qu'il représente.

Consulter le document :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Mandats Pédagogie et Vie Scolaire